

Nathalie DOMPNIER
Présidente de l'Université
Lumière Lyon 2

Lyon, le 6 avril 2021

Objet : Demande de mise au concours national de droit privé, session 2020-21, d'un poste de professeur

Madame la Présidente,

Outre le poste déjà mis au concours, la faculté de droit Julie-Victoire Daubié demande la mise au recrutement d'un second poste de professeur au prochain concours national d'agrégation de droit privé (section 01).

La première raison qui justifie cette demande d'ajout tardif est l'annonce du probable départ de l'un de nos professeurs. Sa procédure de mutation est en cours, mais un poste correspondant à son profil a été ouvert dans son ancienne université et il me paraît peu probable que cette mutation n'aille pas à son terme. À ce jour, il est d'ailleurs le seul à avoir déposé un dossier pour ce poste... Or, ce départ, évidemment imprévisible lors de la dernière campagne d'emplois, déstabiliserait la section de Droit privé de la faculté au cours d'une année où nous avons besoin de toutes nos énergies pour préparer la future offre de formation et relancer une dynamique que la pandémie a mis à mal. C'est pourquoi nous souhaitons que le poste puisse, sans attendre, être mis au concours afin que nous puissions accueillir dès janvier 2022 son successeur.

Par ailleurs, et ainsi que je l'exprimais dans mon argumentaire en date du 1^{er} avril 2020, la situation de la faculté demeure préoccupante en termes de potentiel enseignant. Ainsi que vous le savez le taux d'encadrement à la faculté de droit Julie-Victoire Daubié est particulièrement faible ; malgré le recrutement d'un professeur et d'un maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, notre potentiel enseignant ne couvre toujours pas 50 % des besoins en droit privé (49,2 % - 43,2 % sans les ATER). Le ratio PR-MCF continuera de se trouver ainsi à 22 % de professeurs et 78 % de maîtres de conférences. Ce qui nous place en deçà de la moyenne nationale dans les Facultés de droit (l'équilibre est plutôt de 40 %-60 %).

La section de droit privé demeure dans une situation alarmante ; dans l'attente de l'arrivée du futur agrégé, elle ne comprendra, au 1^{er} septembre 2021, que 3 professeurs. Le potentiel d'encadrement doctoral se trouve particulièrement affaibli, fragilisant la politique menée depuis plusieurs années. Cette fragilisation va également affecter l'unité de recherches Droits, contrats, territoires, dont le potentiel doctoral est similairement affaibli. Or, dans le contexte incertain dans lequel se trouve le site, le renforcement de notre potentiel enseignant est un enjeu crucial pour que la Faculté de droit Julie-Victoire Daubié puisse poursuivre un développement à tous les niveaux de formation. Cela semble plus que nécessaire si l'université Lumière Lyon 2 souhaite maintenir une formation en droit complète et dynamique.

Enfin, la faculté souhaite renforcer son partenariat avec les professions juridiques. Or, le Professeur en cours de mutation est très investi dans la coopération avec les Huissiers de

Faculté de droit Julie-Victoire Daubié (Doyen)

Campus BDR - Bâtiment Clio - 4 bis, rue de l'Université - F69365 Lyon Cedex 07

Secrétariat : Marion JALLAT (marion.jallat@univ-lyon2.fr - +33 (0)4 78 69 73 19)

<http://fdsp.univ-lyon2.fr> - guillaume.protiere@univ-lyon2.fr

justice. Profession qui demeure, à ce jour, la principale profession juridique et judiciaire à travailler avec la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié. Nous devons donc absolument maintenir notre potentiel dans ce domaine et ne pas attendre une année universitaire entière, sauf à fragiliser ce partenariat (qui implique à la fois une licence professionnelle et un M2). Par ailleurs, les projets de formation en coopération avec l'association nationale des tiers de confiance, désormais bien engagé, mobilisera une équipe que rejoindra le futur agrégé, préparant ainsi la rentrée 2022 et assurant la meilleure continuité possible pour les étudiants.

Le recrutement d'un professeur au concours national d'agrégation nous permettra d'accueillir une personne dynamique et reconnue en termes de recherche.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous accorderez à notre demande et me tiens à votre écoute pour envisager ensemble ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes amicales salutations.



Guillaume Protière
Doyen de la Faculté de Droit
Julie-Victoire Daubié

Faculté de droit Julie-Victoire Daubié (Doyen)

Campus BDR - Bâtiment Clio - 4 bis, rue de l'Université - F69365 Lyon Cedex 07

Secrétariat : Marion JALLAT (marion.jallat@univ-lyon2.fr - +33 (0)4 78 69 73 19)

<http://fdsp.univ-lyon2.fr> - guillaume.protiere@univ-lyon2.fr